



Agression verbale, menaces et propos orduriers

Par **rubinstein**, le **04/06/2014** à **20:26**

Bonjour, rnJ'aurais besoin de conseils avisés dans un moment particulièrement douloureux. Il me faut tenter un résumé de la situation. rnJ'ai grandi avec la fille d'amis de mes parents. Cette personne est naturellement devenue marraine civile de ma fille il y a presque 9 ans. Par la suite, j'ai découvert mon homosexualité en rencontrant ma copine (dont je suis désormais séparée). Cette marraine, que nous appelleront X, a mal réagit lors d'un week end passé chez elle il y a 3 ans et a coupé les ponts n'appréciant pas la façon que j'avais de "m'afficher" et "d'étaler mon homosexualité". J'ajoute que durant ce week end nous avons entendu, ma fille également, des propos particulièrement homophobes et racistes qui m'ont profondément bouleversés. rnIl y a quelques mois, j'ai contacté X par Facebook pour lui dire qu'en gros, j'avais pardonné, que j'étais heureuse et que je lui souhaitais la même chose. Mon papa était malade et je ressentais le besoin d'apaiser et de pardonner à des personnes que j'avais perdu de vue et qui avait compté dans ma vie. Très vite l'échange a dérapé, elle a tout compris de travers et m'a balancé des horreurs pour taper là où ça fait mal. J'en ai déduit que je n'avais rien perdu en n'étant plus amie avec cette personne. Tout aurait pu en rester là. rnMais mon papa est décédé vendredi dernier, et elle l'a appris de ses parents. 7 heures après son décès, à 3h du matin, X m'a envoyé un SMS me disant en gros que malgré "le dégoût et la colère" qu'elle avait pour moi elle me présentait ses condoléances. Je vous laisse imaginer l'insomnie et mon état après la lecture de propos aussi ignobles. Je l'ai envoyé vertement ballader, elle a eu le culot de me répondre "pauvre fille" alors qu'elle savait que j'étais en deuil. rnMa maman a confié à la sienne le mépris que lui inspirait sa fille. Mépris entendu et compris par la maman de X qui s'est déjà fait taper dessus par sa propre fille à plusieurs reprises, c'est vous dire le personnage! rnAujourd'hui, c'était les funérailles de mon papa, qui nous a quittés à seulement 59 ans, laissant derrière lui une famille profondément bouleversée. Et en ce jour, ma maman a reçu via facebook un message de X, qui la bloquée pour qu'elle ne puisse pas répondre. Elle

dit entre autres à ma mère qu'elle va "lui mettre bien profond", que si elle croise ma mère elle va "lui démolir sa gueule", et que ma mère est "une conne", que je suis "une conne" et qu'elle sait maintenant de qui je tiens cela.

Je sais, cette personne est purement méchante et toxique, nous ferions mieux de la laisser user son venin dans son coin. Mais dans le contexte actuel, nous vivons et subissons ces agressions verbales, menaces et insultes comme une véritable forme de harcèlement. X s'acharne volontairement sur des gens déjà à terre et anéantis.

Premièrement, je voudrais savoir s'il est possible de demander à ce que ma fille ait une autre marraine "officielle", ce sans forcément passer par une nouvelle cérémonie.

Deuxièmement, je voudrais savoir si ce genre d'attitude peut justifier d'une plainte au commissariat, de ma maman et moi. Comprenez bien que je ne m'attends pas à un procès et à ce qu'on la jette en prison, mais un rappel à la loi serait je pense judicieux pour cette personne qui s'acharne à faire souffrir des gens en sachant pertinemment qu'ils souffrent déjà bien assez comme ça. Et ce d'autant plus que X fait quand même partie de la fonction publique, qu'elle a travaillé au ministère de l'intérieur et qu'elle travaille encore aujourd'hui à un poste à responsabilités qui devraient quand même lui imposer un minimum de savoir vivre à l'égard de ses concitoyens. Parce que si une personne qui bosse pour l'état peut se permettre ça en toute impunité, alors tout le monde peut faire n'importe quoi sans se soucier des conséquences.

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **05/06/2014** à **08:13**

Bonjour,

[citation]Premièrement, je voudrais savoir s'il est possible de demander à ce que ma fille ait une autre marraine "officielle", [/citation]

Vous crachez par terre et elle n'est plus marraine.

C'est une vieille tradition qui crée un lien moral en cas d'incident, sorte de suppléance de parents en difficultés ou disparus mais qui se perd d'une part, et ne donne aucune obligation à la marraine pas plus qu'à l'enfant.

Le parrainage religieux ne convenant pas à tout le monde, on a vu apparaître le parrainage civil ou républicain. C'est le même sauf l'absence du prêtre.

[citation] Parce que si une personne qui bosse pour l'état peut se permettre ça en toute impunité, alors tout le monde peut faire n'importe quoi sans se soucier des conséquences. [/citation]

Il ne faut pas faire de l'amalgame.

Si vous estimez être victime de propos homophobes, vous pouvez toujours déposer plainte auprès des forces de l'ordre, ou par écrit auprès du procureur de la république.

[citation] Comprenez bien que je ne m'attends pas à un procès et à ce qu'on la jette en prison, mais un rappel à la loi serait je pense judicieux pour cette personne qui s'acharne à faire souffrir des gens en sachant pertinemment qu'ils souffrent déjà bien assez comme ça. [/citation]

Ce n'est pas à vous de juger des sanctions éventuelles (votre "rappel à la loi"), c'est à la justice éventuellement saisie.